



Mental Health
Commission
of Canada

Commission de
la santé mentale
du Canada

Consortium sur la santé mentale et la toxicomanie en milieu scolaire
Groupe d'étude et d'application des connaissances

Sondage sur les services scolaires d'aide en matière de santé mentale et de toxicomanie au Canada

Aperçu des constatations mises en contexte

Le présent rapport sur l'application et l'échange des connaissances résume les principales constatations issues du sondage mené auprès des commissions scolaires et des écoles du Canada par le groupe de recherche sur les politiques et les données probantes Directions pour le compte du Consortium sur la santé mentale et la toxicomanie en milieu scolaire (SBMHSA). En outre, l'aperçu présente les grandes conclusions du sondage et des mesures concrètes qui font office de recommandations initiales.

Avril 2012



Les vues exprimées aux présentes sont celles de la Commission de la santé mentale du Canada. Ce projet a aussi reçu le soutien financier de l'Alberta Health Services. La production de ce document a été rendue possible grâce à la contribution financière de Santé Canada.

Consortium SBMHSA

Rapport du groupe d'échange et d'application des connaissances – Résultats du sondage

Le sondage d'envergure pancanadienne du Consortium SBMHSA a pour objectif de recenser les services scolaires d'aide en matière de santé mentale et de toxicomanie au Canada et d'en préciser les caractéristiques. En juin 2011, le Consortium a sollicité la participation de toutes les commissions scolaires du pays (n=383). Il a proposé deux versions du sondage, l'une à l'intention des commissions scolaires, l'autre pour les écoles. À l'automne, il a relancé les établissements, et le sondage s'est déroulé jusqu'en décembre 2011. Au final, 117 commissions scolaires, représentant près de 30 % des commissions scolaires du pays, et 643 écoles ont participé au.

Renseignements démographiques

Commissions scolaires	Écoles
La plupart ont répondu au sondage anglais (8,5 % au sondage français).	La plupart ont répondu au sondage anglais (3,4 % au sondage français).
Majorité de répondants de l'Ontario (33 %), de l'Alberta (16 %), du Manitoba (16 %) et de la Colombie-Britannique (14 %)	Majorité de répondants de l'Ontario (58 %), de l'Alberta (11 %), de la Colombie-Britannique (11 %) et du Manitoba (10 %)
Grande diversité de collectivités (petites, moyennes, grandes, rurales ou urbaines)	Grande diversité de collectivités (petites, moyennes, grandes, rurales ou urbaines)
50 % des répondants comptent plus de 10 ans d'expérience dans le domaine de la santé mentale et de la toxicomanie en milieu scolaire.	40 % des répondants comptent plus de 10 ans d'expérience dans le domaine de la santé mentale et de la toxicomanie en milieu scolaire.
	Pour la plupart, les répondants sont issus des écoles primaires (70 %).

Problèmes de santé mentale ou de toxicomanie

Commissions scolaires	Écoles
85 % des répondants sont préoccupés ou très préoccupés par la santé mentale ou des problèmes de toxicomanie des élèves.	65 % des répondants sont préoccupés ou très préoccupés par la santé mentale ou des problèmes de toxicomanie des élèves.
Problèmes les plus fréquents :	Problèmes les plus fréquents :
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés d'attention et d'apprentissage ▪ Problèmes de toxicomanie ▪ Anxiété ▪ Intimidation, relations sociales ▪ Comportement oppositionnel ou agressif 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés d'attention et d'apprentissage ▪ Anxiété ▪ Intimidation, relations sociales ▪ Humeur dépressive ▪ Comportement oppositionnel ou agressif
Plus de 80 % des répondants soulignent l'existence de besoins en matière de santé mentale ou de toxicomanie qui ne sont pas satisfaits à leur commission.	Plus de 80 % des répondants soulignent l'existence de besoins en matière de santé mentale ou de toxicomanie qui ne sont pas comblés à leur école.

Consortium SBMHSA

Rapport du groupe d'échange et d'application des connaissances – Résultats du sondage

Conditions organisationnelles de la prestation des services

Commissions scolaires	Écoles
Prestation des services par une équipe dans la grande majorité des cas (98 %)	Prestation des services par une équipe dans la grande majorité des cas (92 %)
Équipe formée de professionnels de la santé mentale (de la commission scolaire et de la collectivité) et d'éducateurs (conseiller en orientation, directeur, orthopédagogue, administrateur en chef)	Équipe formée de professionnels de la santé mentale (de la commission scolaire et de la collectivité) et d'éducateurs (conseiller en orientation, directeur, orthopédagogue, administrateur en chef)
40 % sont dépourvues de lignes directrices sur la prestation de services de santé mentale	
Conditions importantes ou très importantes pour les répondants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ collaboration avec des partenaires communautaires ▪ sensibilisation du personnel des écoles aux problèmes de santé mentale et de toxicomanie ▪ possibilité de programmation fondée sur des données probantes ▪ leadership dans les écoles ▪ fonds dédiés aux services ou aux programmes 	Conditions importantes ou très importantes pour les répondants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ sensibilisation du personnel aux problèmes de santé mentale et de toxicomanie ▪ collaboration avec des partenaires communautaires ▪ fonds dédiés aux services ou aux programmes ▪ leadership ▪ Appui à la mise en œuvre pour les professionnels de la santé mentale
Pour ce qui est de l'intégration du soutien communautaire et des voies d'accès à ce soutien, un grand nombre de commissions (41 %) en sont à <i>la mise en œuvre partielle</i> , alors que certaines (22 %) font état d'une <i>mise en œuvre complète</i> ou de <i>viabilité</i> dans ce domaine.	Pour ce qui est de l'intégration du soutien communautaire et des voies d'accès à ce soutien, un grand nombre d'écoles (34 %) en sont à <i>la mise en œuvre partielle</i> , alors que certaines (14 %) font état d'une <i>mise en œuvre complète</i> ou de <i>viabilité</i> dans ce domaine.
LA PLUPART (82 %) OFFRENT DES ATELIERS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL SUR LE SUJET À LEUR PERSONNEL, ET NOMBRE D'ENTRE ELLES PROPOSENT LE SOUTIEN DE PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ MENTALE, DES RESSOURCES EN LIGNE, DE LA DOCUMENTATION, ENTRE AUTRES. LE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL PORTE SUR L'APPRENTISSAGE (85 %), L'INTIMIDATION (81 %), L'ATTENTION (79 %), L'ANXIÉTÉ (69 %) ET L'AGRESSIVITÉ (61 %). MOINS DE 20 % DES RÉPONDANTS INDIQUENT QUE LES BESOINS EN INFORMATION SUR L'ANXIÉTÉ, LA DÉPRESSION ET LE COMPORTEMENT DÉLINQUANT SONT COMBLÉS. LA PRÉVENTION, LA MOBILISATION DES FAMILLES DIFFICILES À JOINDRE ET LA PROMOTION DU BIEN-ÊTRE SOCIOAFFECTIF SONT DES SUJETS PRIORITAIRES EN MATIÈRE DE FORMATION.	La plupart (61 %) offrent des ateliers de perfectionnement professionnel sur le sujet à leur personnel, et nombre d'entre elles proposent le soutien de professionnels de la santé mentale, des ressources en ligne, de la documentation, entre autres. Le perfectionnement professionnel porte sur l'apprentissage (69 %), l'intimidation (69 %) et l'attention (53 %). De l'information est également transmise aux parents (62 % des écoles). Plus de la moitié des répondants déplorent le caractère lacunaire de la formation ou le fait qu'elle ne comble pas leurs besoins en information. La détection des symptômes, la promotion du bien-être socioaffectif et la prévention sont des sujets prioritaires en matière de formation.
Les commissions qui offrent des services coordonnés, fondés sur des données probantes, dans tout le continuum des services – promotion de la santé mentale, prévention et intervention – sont rares. La plupart s'en tiennent à quelques stratégies de promotion et de prévention, mais ont établi plusieurs mécanismes d'intervention notamment en cas de crise. Peu se sont dotées de stratégies couvrant le continuum des services (la promotion de la santé mentale demeure le parent pauvre).	Les écoles qui offrent des services coordonnés, fondés sur des données probantes, dans tout le continuum des services – promotion de la santé mentale, prévention et intervention – sont rares. La plupart s'en tiennent à quelques stratégies de promotion et de prévention, mais ont établi plusieurs mécanismes d'intervention, notamment en cas de crise, et d'aiguillage. Peu se sont dotées de stratégies couvrant le continuum des services (la promotion de la santé mentale demeure le parent pauvre).

Consortium SBMHSA

Rapport du groupe d'échange et d'application des connaissances – Résultats du sondage

Offre de services – Promotion de la santé mentale

Commissions scolaires	Écoles
Services les plus couramment offerts : <ul style="list-style-type: none">Acquisition d'aptitudes sociales, dont gestion de la colère, résolution de conflits, apprentissage socioaffectif, aptitude à apprendreProgramme de lutte contre l'intimidationSoutien en période de transitionServices éducatifs sur la formation du caractère et le développement moralServices éducatifs sur la consommation d'alcool et d'autres drogues	Services les plus couramment offerts : <ul style="list-style-type: none">Acquisition d'aptitudes sociales, dont gestion de la colère, résolution de conflits, apprentissage socioaffectif, aptitude à apprendreProgramme de lutte contre l'intimidationServices éducatifs sur la formation du caractère et le développement moralSoutien en période de transitionServices éducatifs sur la consommation d'alcool et d'autres drogues
La plupart des commissions (47 %) n'en sont qu'à la <i>mise en œuvre partielle</i> de leur programmation en promotion de la santé mentale. Aucune n'est rendue à la <i>mise en œuvre complète</i> ou à la <i>viabilité</i> .	Nombre d'écoles (35 %) en sont à la <i>mise en œuvre partielle</i> de leur programmation en promotion de la santé mentale, alors que quelques-unes (6 %) font état d'une <i>mise en œuvre complète</i> ou de <i>viabilité</i> dans ce domaine.

Offre de services — Prévention

Commissions scolaires	Écoles
Services les plus couramment offerts : <ul style="list-style-type: none">Programme de prévention des problèmes d'intimidationProgramme de prévention des problèmes d'apprentissageProgramme de prévention des problèmes de relations socialesProgramme de prévention des problèmes d'attentionProgramme de prévention des problèmes d'agressivité	Services les plus couramment offerts : <ul style="list-style-type: none">Programme de prévention des problèmes d'intimidationProgramme de prévention des problèmes d'apprentissageProgramme de prévention des problèmes de relations socialesProgramme de prévention des problèmes d'attentionProgramme de prévention des problèmes d'agressivité
Nombre de commissions (36 %) en sont à la <i>mise en œuvre partielle</i> de leur programmation en prévention. D'autres (10 %) font état d'une <i>mise en œuvre complète</i> ou de <i>viabilité</i> dans ce domaine.	Nombre d'écoles (34 %) en sont à la <i>mise en œuvre partielle</i> de leur programmation en prévention. D'autres (10 %) font état d'une <i>mise en œuvre complète</i> ou de <i>viabilité</i> dans ce domaine.

Consortium SBMHSA

Rapport du groupe d'échange et d'application des connaissances – Résultats du sondage

Offre de services – Intervention et soins continus

Commissions scolaires	Écoles
<p>Services les plus couramment offerts :</p> <ul style="list-style-type: none">Programme spécialisé (p. ex., éducation alternative)Counseling individuel ou collectif offert par un éducateurThérapie individuelle fondée sur des données probantes offerte par un professionnel de la santé mentale qualifiéCounseling individuel ou collectif offert par un paraprofessionnelClasses spéciales (p. ex., problèmes de comportement)Thérapie collective fondée sur des données probantes offerte par un professionnel de la santé mentale qualifié	<p>Services les plus couramment offerts :</p> <ul style="list-style-type: none">Counseling individuel ou collectif offert par un éducateurCounseling individuel ou collectif offert par un paraprofessionnelThérapie individuelle fondée sur des données probantes offerte par un professionnel de la santé mentale qualifiéProgramme spécialiséClasses spécialesThérapie collective fondée sur des données probantes offerte par un professionnel de la santé mentale qualifié
<p>Beaucoup de commissions (42 %) en sont à la <i>mise en œuvre partielle</i> de leur programmation en intervention. D'autres (22 %) font état d'une <i>mise en œuvre complète</i> ou de <i>viabilité</i> dans ce domaine.</p>	<p>Beaucoup d'écoles (38 %) en sont à la <i>mise en œuvre partielle</i> de leur programmation en intervention. Quelques-unes (7 %) font état d'une <i>mise en œuvre complète</i> ou de <i>viabilité</i> dans ce domaine.</p>

Défis de la mise en œuvre

Commissions scolaires	Écoles
<p>Les défis les plus courants que pose la mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none">Financement, services et personnel insuffisants pour répondre à la demandeNécessité d'accroître la participation des parents, la sensibilisation et la collaborationNécessité d'étoffer la programmation en prévention et en promotionNécessité d'intensifier le perfectionnement professionnel des éducateursStigmatisation	<p>Les défis les plus courants que pose la mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none">Financement, services et personnel insuffisants pour répondre à la demandeNécessité d'accroître la participation des parents, la sensibilisation et la collaborationNécessité d'intensifier le perfectionnement professionnel des éducateursNécessité d'étoffer la programmation en prévention et en promotionStigmatisation

Consortium SBMHSA

Rapport du groupe d'échange et d'application des connaissances – Résultats du sondage

En conclusion

- Le point de vue des commissions scolaires et celui des écoles diffèrent à certains égards. Dans l'ensemble, leurs réponses se ressemblent, mais les écoles insistent sur les besoins en matière de formation, de collaboration et d'appui à la mise en œuvre.
- Le constat qui ressort du sondage auprès des commissions scolaires est celui voulant que les conditions organisationnelles nécessaires à l'adoption de stratégies coordonnées, fondées sur des données probantes et couvrant le continuum des services, ne soient pas en place encore. Il est vrai que les commissions et les écoles qui forment des équipes de prestation des services et que les commissions qui se dotent de lignes directrices sur le sujet sont de plus en plus nombreuses, mais l'infrastructure de la promotion effective de la santé mentale en milieu scolaire (p. ex., protocoles décisionnels, formation systématique, précision des fonctions, mise en œuvre, collaboration et communication systématique) est inexistante.
- Les répondants indiquent que les commissions scolaires mettent encore et toujours l'accent sur les services d'intervention destinés aux élèves dont les besoins sont criants, délaissant la promotion de la santé mentale et la prévention des problèmes de santé mentale. On ne cherche pas de manière proactive et uniforme à offrir tout le continuum des services.
- Le secteur plaide pour l'intensification du perfectionnement professionnel offert aux éducateurs dans ce domaine, particulièrement au sujet de la promotion de la santé mentale et de la prévention, de la détection des signes et des symptômes des problèmes de santé mentale, et la façon de mobiliser les familles.
- Dans bien des cas, ce sont des éducateurs et des paraprofessionnels qui offrent les services de santé mentale en milieu scolaire, non pas des professionnels de la santé mentale qualifiés qui appliquent des stratégies fondées sur des données probantes.
- Les professionnels de la santé mentale ont tendance à préférer l'intervention thérapeutique individuelle à l'intervention thérapeutique collective.

Mesures concrètes

- Il serait utile que les Commissions scolaires du Canada aient à leur disposition des résultats de recherche à propos des conditions fondamentales propices à la promotion de la santé mentale dans les commissions scolaires comme dans les écoles. En outre, les dirigeants des commissions scolaires souhaiteraient obtenir des ressources et un appui à la mise en œuvre pour mettre en place ces conditions de manière progressive et durable.
- Pour desservir un plus grand nombre d'élèves de façon proactive et favoriser le bien-être des élèves, il y a lieu d'améliorer l'offre de formation et de soutien afin que les éducateurs soient en mesure d'appliquer des stratégies de promotion de la santé mentale qui s'adressent à tous les élèves (p. ex., apprentissage socioaffectif). Les éducateurs demandent également de l'aide pour savoir détecter les signes et les symptômes des problèmes de santé mentale, pour susciter la participation des parents et pour collaborer avec les organismes communautaires.
- Un registre de stratégies ou d'éléments de programme fondés sur des données probantes, dans tout le continuum des services de santé mentale, s'avèrerait utile aux commissions scolaires.
- Les services de santé mentale destinés aux élèves aux prises avec des problèmes de santé mentale et aux élèves à risque d'en subir devraient être offerts par des professionnels de la santé mentale qualifiés, ou sous leur supervision, selon des modes fondés sur des données probantes. Dans la mesure du possible, et si cela est

Consortium SBMHSA

Rapport du groupe d'échange et d'application des connaissances – Résultats du sondage

approprié sur le plan clinique, on devrait opter pour des démarches de prévention et d'intervention collectives dans une optique de rentabilisation de la prestation des services